

 Madame la Directrice, Messieurs et mesdames les IEN, Mrs et Mmes les représentants du personnel

L'Unsa Education approuve la tenue de ce dernier CTSD de l'année scolaire car il permet de prendre au plus près les évolutions des effectifs des écoles et d'envisager au mieux la rentrée scolaire prochaine.

Afin de prendre position sur certaines situations nous vous avons envoyé il y a quelques jours des questions que voici ainsi que des remarques qui viennent compléter notre réflexion.

Nous vous demandions quelles écoles étaient concernées par le dispositif des maîtres surnuméraires. Cette question tend à mettre en évidence la possible attribution de ces postes dans des écoles qui dans un même temps pourraient obtenir une ouverture de poste avec des effectifs de 22.7 ou encore 22.2 élèves par classe. Cela se fera-t-il au détriment d'écoles qui ne se voient pas proposer d'ouverture de classe avec des effectifs bien plus conséquents? les représentants du personnel ne manqueront sans doute pas de vous mettre en évidence des écoles dont c'est le cas lors de la lecture des documents.

Un audit sur le dispositif d'inclusion des autistes a eu lieu l'an dernier , serait il possible d'en connaître les résultats ou du moins les grandes lignes et vos intentions concernant les postes à profil à mi temps pour l'inclusion des autistes et le suivi des dys? Est il envisageable de les passer à temps complet en itinérance? En effet même s'ils ne connaissent pas les résultats officiels de l'audit, le personnel concerné par ce dispositif s'accorde à dire que c'est une véritable réussite pour les élèves concernés mais s'interroge sur l'avenir de ces enfants pour qui rien n'est prévu pour la suite. Passer ce poste à temps complet permettrait à la fois la poursuite de leur suivi mais aussi l'accompagnement d'autres enfants scolarisés dans d'autres école et la formation des enseignants qui les accueillent.

Connaissons nous à l'heure actuelle le nombre des enfants détectés autistes? dys?

A l'Unsa Education nous déplorons que la mise en place de la loi de 2005 ne mobilise pas plus de moyens. De même l'école qui accueille le dispositif n'est pas "étiqueté" car les collègues qui le demandent lors du mouvement ne sont pas au courant de la mise en place de dispositif dans l'école et nous pensons qu'il est nécessaire que ceux ci soient avertis car cela nécessite une organisation et un travail en équipe particulier.

Concernant la décharge des directeurs de 1 à 3 classes, la circulaire 2014-115 du 3-9-2014 prévoyait , nous le rappelons quatre journée de décharge qui n'ont malheureusement pas été prises en totalité par nos collègues faute de moyens.

Or grâce aux chantiers métiers ces décharges passent de 4 à 10 jours dans l'année pour les écoles 3 classes. Vous nous proposiez lors du dernier CTSD de mettre 7 postes de TR en début d'année pour permettre aux collègues de prendre les premiers jours de décharge. Ce qui avait été fait cette année en majorité mais qu'en est il des jours de décharge que les collègues souhaiteraient prendre en cours d'année ou en fin d'année scolaire qui, nous le rappelons aussi, est riche en rendez vous et très chargée en tâches administratives? Nous nous inquiétons beaucoup sur la réelle disponibilité des TR l'an prochain.

Pouvez vous Madame la Directrice Académique, nous donner la garantie que ces 7 postes seront exclusivement réservés à la décharge de direction?

Ce matin Mme la directrice adjointe nous répondait que le remplacement des collègues directeurs avait fait l’attention particulière des IEN .Il a en effet été proposé aux collègues de prendre leur journée de décharge si besoin mais en précisant qu’ils ne seraient pas remplacés. Je vous laisse imaginer ce qui se passerait dans les autres classes s’il fallait répartir tous les élèves d’une classe ente deux collègues voir les confier en totalité au collègue pour une école deux classes….

 Nous déplorons également que les collègues nouvellement nommés sur une direction n'aient pu participer au stage de direction parce qu'il manquait de remplaçant et parce qu'ils avaient participé à un stage il y a plusieurs années... Or nous reconnaîtrons tous ici que les missions et tâches des directeurs ont beaucoup évoluées ces dernières années et n’ont cessé de se complexifier...